

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Depuis quelques temps, les activités dans les secteurs de l'Education, de la Santé et dans l'Administration générale sont gravement perturbées par des mouvements de grève lancés par le regroupement de syndicats dénommé Synergie des travailleurs du Togo (STT).

Cette semaine, alors que les négociations se poursuivent entre le gouvernement et les centrales syndicales sur la plateforme revendicative déposée par la Synergie des Travailleurs du Togo, ces mouvements se sont accentués.

C'est ainsi que des groupes d'élèves se sont mis à manifester sur les voies publiques et à tenter de déloger les élèves ou perturber les cours dans d'autres établissements.

Face à ces actes de nature à mettre en danger la sécurité et la vie des élèves, de leurs enseignants et de la population, le Gouvernement, a décidé, en attendant que des solutions idoines soient trouvées, la fermeture temporaire de tous les établissements scolaires de l'enseignement général et de l'enseignement technique tant publics que privés sur l'ensemble du territoire national à compter du mardi 17 février 2015 jusqu'à nouvel ordre.

Le Gouvernement tient à rassurer la population et en particulier la communauté éducative que toutes les dispositions seront prises pour une reprise des cours dans les meilleurs délais. Enfin, le Gouvernement réitère sa disponibilité à poursuivre les discussions avec les centrales syndicales afin d'apporter des solutions appropriées à la situation et permettre un aboutissement heureux de l'année scolaire.

Fait à Lomé, le 17 février 2015

Le Gouvernement